



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

stages en entreprise

Question écrite n° 7568

Texte de la question

M. Marc Dumoulin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le problème du devenir des Unités de première expérience professionnelle (UPEP). Les UPEP, qui s'adressent aux étudiants du second cycle des formations générales, permettent à ce public, souvent peu familier des modes d'organisation et de travail des entreprises, d'inclure un stage professionnel dans leur cursus de formation, et d'en obtenir par la suite validation, à l'instar de n'importe quel autre enseignement. Cette démarche, qui atteste d'une volonté pragmatique de rapprocher l'université et l'entreprise, et qui bénéficie d'un engagement positif des chefs d'entreprise, paraît de nature à faciliter l'insertion des jeunes, alors que ceux-ci constituent une frange de la population particulièrement exposée au risque du chômage. Il lui demande en conséquence s'il compte s'engager dans la voie de la pérennisation et du développement de ce dispositif, ou s'il compte au contraire proposer des solutions alternatives, à quelles échéances et selon quelles modalités.

Texte de la réponse

Le stage étudiant en entreprise s'est considérablement développé. Aux stages obligatoires intégrés dans le cursus professionnalisé se sont ajoutés les stages prévus dans la plupart des formations à finalité générale. La mise en oeuvre de ces stages peut parfois se heurter à une mauvaise connaissance par ses acteurs (étudiants, entreprises, établissements de formation) des règles applicables en la circonstance. Conscient de cette situation et désireux d'apporter une réponse claire aux différentes questions que peut poser le stage en entreprise, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a décidé la réunion d'une table ronde, composée d'universitaires et de représentants du monde socio-économique. Les conclusions des travaux de cette table ronde doivent être remises prochainement au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dumoulin](#)

Circonscription : Haut-Rhin (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7568

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 26 octobre 1998

Question publiée le : 8 décembre 1997, page 4433

Réponse publiée le : 26 octobre 1998, page 5871